

A black and white close-up photograph of a horse's face, focusing on its eye and the texture of its coat. The horse is looking slightly to the right of the frame.

# AVANT PROGRAMME DU CSO 24-25 MAI 2025

ORGANISÉ PAR :  
ALFORSSAN EQUESTRIAN CLUB

(SOUS L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION TUNISIENNE DES SPORTS ÉQUESTRES)



DATE:

24-25 MAI 2025.

LIEU :

ALFORSSAN EQUESTRIAN CLUB

ORGANISATEUR :

ALFROSSAN EQUESTRIAN CLUB

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONCOURS :

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants:

- Règlement général de la FEI, 24ème édition, mise à jour au 1er janvier 2025.
- Règlement sportif général de la FTSE, édition 2023.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 27ème édition, mise à jour au 1er janvier 2025.
- Règlement vétérinaire, 15ème édition, mise à jour au 1er janvier 2025.



# COMITÉ D'ORGANISATION

|  |  |
|--|--|
| <b><u>Président d'honneur du concours</u></b>  | Mr. Imed Garmattou   |
| <b><u>Président du concours</u></b>            | Mr. Taoufik Garmattou  |
| <b><u>Directeur du concours</u></b>            | Mr. Mehdi Garmattou  |
| <b><u>Membres du comité d'organisation</u></b> | Mr. Abderazak Boussaid<br>Mme. Nedra Hela Dabbech<br>Mme. Amina Jeri |
| <b><u>Trésorerie</u></b>                       | Mr. Ridha Jamai  |
| <b><u>Conseiller technique</u></b>             | FTSE<br>MR. Anis Sellami   |
| <b><u>Coordinateur</u></b>                     | Mr. Abderazack Boussaid<br>55540000                                  |

### Jury de terrain :

-President :

-Juges :

-Chronométrateur :

-Mr.Youssef Mhiri (TUN)(FEI level2)

-Mr. Imed Zarrouk (TUN)

-Mr. Amor Aouida (TUN)

-Mr.Oussama Sinan

### Chefs de piste :

-Chef de piste :

-Chef de piste adjoint :

-Stagiaire :

-Chef steward :

-Stewards :

-Mr.Nasser Hdhaireia

-Mr. Ali Taboui

-Mr.Mohamed Ben Abdallah

-Mme Khouloud Magherbi (TUN FEI)(level 2)

- Mr. Ben Naser Aid(TUN) (FEI level 1) - Mr. Haithem Jelliti (TUN) - Mr. Aziz Masmoudi (TUN)

### Médecins:

-Médecin vétérinaire :

-Medecin du concours :

-Dr. Ines Khosrof

-Dr. Mohamed Ridha Ben Slimane

### Marechal Ferrant

-Mr. Adel Jelliti

### Secrétaire du concours:

-Mme. Thouraya Ayadi

# PROGRAMME DU CONCOURS

SAMEDI 24 MAI 2024.

|   |                   |
|---|-------------------|
| Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Initiation I   | <b>9h00</b>       |
| Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : Initiation II  | <b>À la suite</b> |
| Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : Preparatoire 1 | <b>À la suite</b> |
| Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : Préparatoire 2 | <b>À la suite</b> |
| Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : CSO*           | <b>À la suite</b> |
| Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : CSO**          | <b>À la suite</b> |



# PROGRAMME DU CONCOURS

## DIMANCHE 25 MAI 2024

|  |                   |
|--|-------------------|
| Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Initiation I            | <b>8h30</b>       |
| Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : Préparatoire            | <b>À la suite</b> |
| Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : Trophée Alforssan       | <b>À la suite</b> |
| Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : GRAND PRIX<br>ALFORSSAN | <b>À la suite</b> |



1. IL INCOMBE À CHAQUE CLUB AFFILIÉ DE VEILLER À CE QUE SES PARTICIPANTS AIENT L'ÂGE REQUIS ET REMPLISSENT LES CONDITIONS REQUISES POUR PARTICIPER AUX COMPÉTITIONS AUXQUELLES ILS SONT ENGAGÉS, CONFORMÉMENT AUX TABLEAUX DE CATÉGORISATION ET AUX CONDITIONS TECHNIQUES.

2. UN CONTRÔLE ALÉATOIRE DES DOCUMENTS DES CHEVAUX PARTICIPANT AU CONCOURS SERA RÉALISÉ.

3. LES CHEVAUX DOIVENT ÊTRE PUCÉS ET ENREGISTRÉS À LA FTSE.

VEUILLEZ NOTER QUE LES HORAIRES ET LES CRITÈRES DES ÉPREUVES POURRAIENT ÊTRE AJUSTÉS EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS.



# SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

## Piste :

- Déroulement :  
OUTDOOR ( extérieur )
- Piste du concours :
  - Dimensions : 70x65m
  - Nature : Sable
- Terrain d'échauffement :
  - Dimensions : 65x30m
  - Nature : Sable
- Fiche de sécurité :  
OLAF PETERSON
- Matériel de chronométrage :  
TAG HEUER

# ENGAGEMENTS:

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site WEB de la FTSE : [www.ftse.org.tn](http://www.ftse.org.tn)

- |                        |        |
|------------------------|--------|
| • Initiation           | 60 dt  |
| • Préparatoire         | 80 dt  |
| • Cso*                 | 100 dt |
| • Cso**                | 100 dt |
| • Trophée Alforssan    | 120 dt |
| • GRAND PRIX ALFORSSAN | 150 dt |

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve





# SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES ÉPREUVES

SAMEDI 24 MAI 2024



## ÉPREUVE 1 : INITIATION 1

Date et heure : Samedi 24 MAI 2025 à 9h  
Catégorie de cavaliers : Licence initiation  
Catégorie de chevaux : Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus  
Barème : Temps idéal  
Vitesse : 325m/min  
Hauteur : ( 60cm )  
Participation des chevaux : 2 fois en gardant le même nombre  
de participants maximum par concours.

### Classement :

1er  
2ème  
3ème  
4ème  
5ème

### Prix:

Coupe  
+  
10 Médailles

## ÉPREUVE 2 : INITIATION 2

Date et heure : Samedi 24 MAI 2025 à l'issue de l'épreuve précédente  
Catégorie de cavaliers : Licence initiation  
Catégorie de chevaux : Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus  
Barème : Temps idéal  
Vitesse : 325m/min  
Hauteur : (70cm)  
Participation des chevaux : 2 fois en gardant le même nombre  
de participants maximum par concours.

### Classement :

1er  
2ème  
3ème  
4ème  
5ème

### Prix:

Coupe  
+  
10 Médailles

# ÉPREUVE 3 : PRÉPARATOIRE 1

Date et heure : Samedi 24 MAI 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de cavaliers : Licence qualification

Catégorie de chevaux : Toutes catégories de chevaux

Barème : Deux phases temps differé

Vitesse : 325m/min

Hauteur : ( 80cm )

Participation des chevaux : 2 fois en gardant le même normbre de participants maximum par concours.

## Classement :

## Prix:

Coupe  
+  
5 Médailles

# ÉPREUVE 4 : PRÉPARATOIRE II

Date et heure : Samedi 24 MAI 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de cavaliers : Licence qualification

Catégorie de chevaux : Toutes catégories de chevaux

Barème : A au chrono sans barrage (Art 238.2.1)

Vitesse : 325m/min

Hauteur : ( 90 cm )

Participation des chevaux : 2 fois en gardant le même nombre de participants maximum par concours.

## Classement :

## Prix :

1er

2ème

3ème

4ème

5ème

C + M +

M +

M +

M +

M +

**300 dt**  
**200 dt**  
**100 dt**

## Dotation totale

**600**

## ÉPREUVE 5 : CSO\*

Date et heure : Samedi 24 MAI 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de cavaliers : Licence qualification I licence compétition

Catégorie de chevaux : Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus (sauf jeunes chevaux)

Barème : A au chrono sans barrage (Art 238.2.1 )

Vitesse : 350m/min

Hauteur : ( 100 cm )

Largeur : (110 cm )

Participation des chevaux : 1 fois en gardant le même nombre de participants maximum par concours.

### Classement :

1er  
2ème  
3ème  
4ème  
5ème

### Prix:

Coupe  
+  
5 Médailles

500dt  
350dt  
250dt

## ÉPREUVE 6 : CSO\*\*

Date et heure : Samedi 24 MAI 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de cavaliers : Licence compétition

Catégorie de chevaux : Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus

Barème : Difficulté Progressive sans barrage (Art 269)´

Vitesse : 350m/min

Hauteur : ( 110 - 115cm ) JOKER 125cm

Largeur : (120-125 cm )

Participation des chevaux : 1 fois en gardant le même nombre de participants maximum par concours.

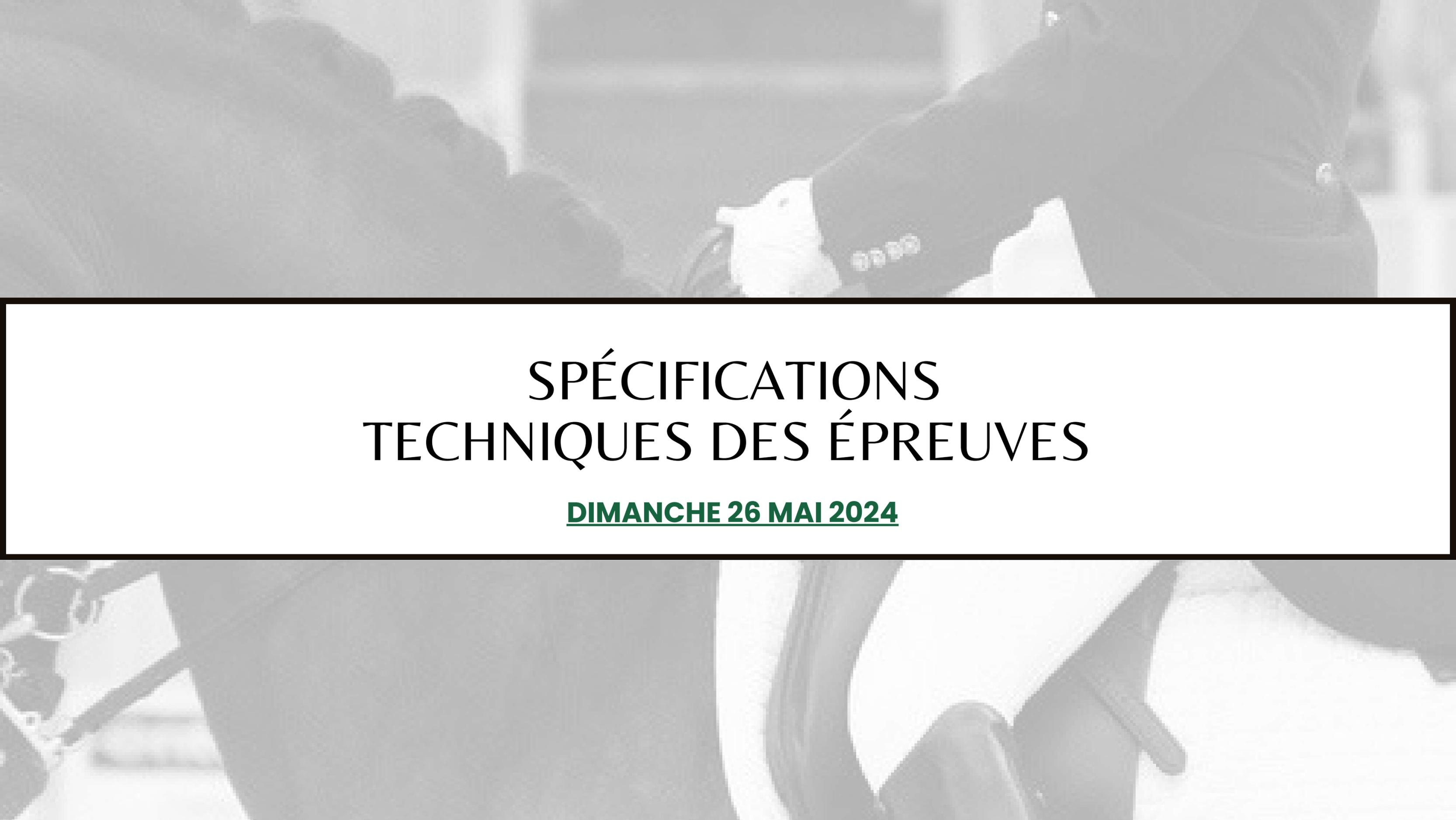
### Classement :

1er  
2ème  
3ème  
4ème  
5ème

### Prix:

Coupe  
+  
5 Médailles

600 dt  
400 dt  
300 dt



# SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES ÉPREUVES

**DIMANCHE 26 MAI 2024**

## ÉPREUVE 1 : INITIATION

Date et heure : Dimanche 25 MAI 2025 à 8h30

Catégorie de cavaliers : Licence initiation

Catégorie de chevaux : Toutes catégories de chevaux

Barème : Temps idéal

Vitesse : 325m/min

Hauteur : ( 60 - 70 cm )

Participation des chevaux : 3 fois en gardant le même nombre le participants maximum par concours.

Classement :

Prix:

Coupe  
+  
10 Médailles

## ÉPREUVE 2 : PRÉPARATOIRE

Date et heure : Dimanche 25 MAI 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de cavaliers : Licence qualification

Catégorie de chevaux : Toutes catégories de chevaux

Barème : Deux phases temps différé

Vitesse : 350/min

Hauteur : ( 80-90 cm )

Participation des chevaux : 2 fois en gardant le même nombre de participants maximum par concours.

Classement :

Prix:

Coupe  
+  
5 Médailles

## ÉPREUVE 3 : TROPHÉE ALFORSSAN

Date et heure : Dimanche 25 MAI 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de cavaliers : Licence qualification I compétition

Catégorie de chevaux : Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus

Barème : Difficulté progressive sans barrage ( Art 269)

Vitesse : 325m/min

Hauteur : ( 90 - 105 cm ) ( Joker 115 )

Participation des chevaux : 2 fois en gardant le même nombre de participants maximum par concours.

Classement :

Prix:

1er  
2ème  
3ème  
4ème  
5ème

C+M+  
M+  
M+  
M+  
M+

800 dt  
500 dt  
350 dt  
200 dt  
100 dt

Dotation totale

1950dt

## ÉPREUVE 4 : CSO\*\*\* : GRAND PRIX ALFORSSAN

Date et heure : Dimanche 25 MAI 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de cavaliers : Licence compétition

Catégorie de chevaux : Toutes catégories de chevaux de 6ans ou plus

Barème : A au chrono avec barrage (Art 238.2.2)

Vitesse : 350m/min

Hauteur : ( 120 - 125 cm )

Largeur : ( 130 - 135 cm )

Participation des chevaux : 1 fois en gardant le même nombre de participants maximum par concours.

### Classement :

1er

2ème

3ème

4ème

5ème

### Dotation totale

### Prix:

C+M+ **1200 dt**

M+ **700 dt**

M+ **400 dt**

M+

M+

M+

**2350**

### **Réclamations:**

Conformément à l'article 10 du Règlement sportif général de la FTSE ; toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 150dt et déposée auprès du président du jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

### **Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant:**

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

### **Assurance**

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval auctiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours Équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

### **Organisation du concours**

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

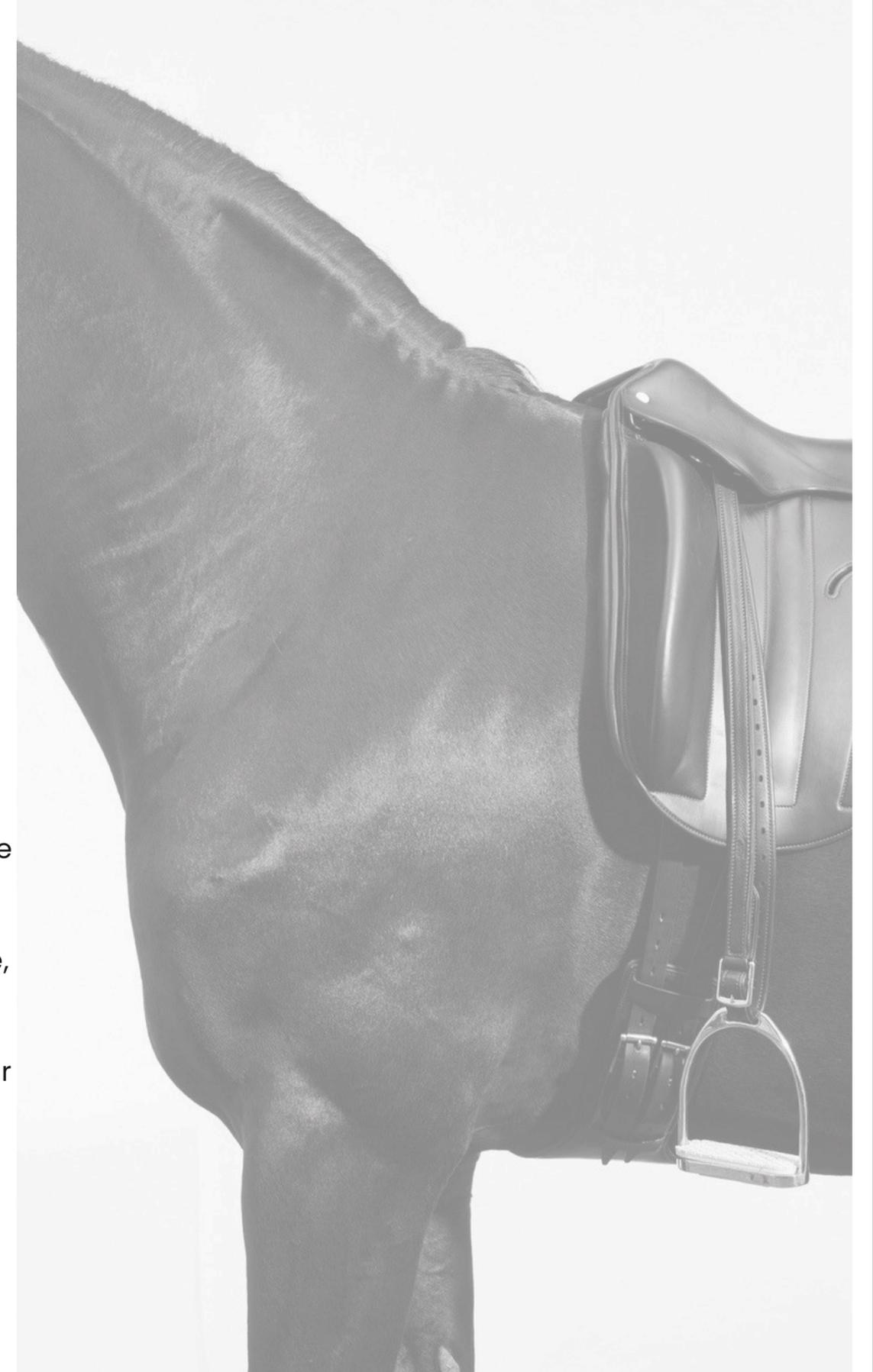
Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.

# ANNEXE 1



## YELLOW WARNING CARD 2025

Event \_\_\_\_\_

Competition \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Person Responsible  
Art. 118.3, FEI General Regulations (GRs)

Name \_\_\_\_\_

FEI ID \_\_\_\_\_

Horse Name \_\_\_\_\_

### OFFENCE (please tick one)

- Abuse of Horse**  
GRs Art. 142 & 164.3 and/or Eventing Rules Art. 526 & 527 (please specify)  
Reason \_\_\_\_\_
- Incorrect Behaviour as defined by the GRs**  
GRs Art. 164
- Non-Compliance with Protective Headgear Rules**  
GRs Art. 140
- Non-Compliance with applicable Sport Rules** (specify)  
GRs Art. 164  
Please specify which sport Rules: \_\_\_\_\_

Signature of Official \_\_\_\_\_

Signature of  
Person Responsible \_\_\_\_\_

## YELLOW WARNING CARD 2025



### Extract of Art. 164.3, FEI General Regulations (GRs)

24th Edition, 01 January 2020, updates effective 01 January 2025

#### 164.3 Yellow Warning Card

(a) A Yellow Warning Card may be issued to a Person Responsible by the President of the Ground Jury, the Chief Steward or the Technical Delegate during the Period of Jurisdiction for the following offences:

- Abuse of Horse
- Incorrect Behaviour by the Person Responsible and/or Incorrect Behaviour by a member of their entourage. For the purpose of this article, the term "entourage" shall mean the Person Responsible's parent, spouse or partner, family member, coach, trainer, groom, crew or other person directly connected with the Person Responsible and includes the owner(s) of the Person Responsible's Horse.
- Non-compliance with applicable Sport Rules
- Non-compliance with Protective Headgear Rules

(b) The Yellow Warning Card may be delivered either by hand or by any other suitable means. If after reasonable efforts the Person Responsible cannot be notified during the Period of Jurisdiction that the Person Responsible has received a Yellow Warning Card, the Person Responsible must be notified in writing within fourteen (14) days of the Event.

(c) A Yellow Warning Card may be issued in addition to any other Sanction(s) that may be issued in accordance with these GRs and/or the relevant Sport Rules.

(d) If the same Person Responsible receives one (1) or more Yellow Warning Card(s) at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card, the Person Responsible shall be automatically suspended for a period of two (2) months after official notification from, or on behalf of, the FEI Secretary General.

### Extract of Art. 527, FEI Eventing Rules

26th Edition effective 01 January 2025

Yellow Warning Card will be systematically awarded for the following offence:

- a) All cases of excessive use of whip, as defined above, or by stronger sanction(s) (as provided for under Art.526.2).
- b) Any other cases of Abuse of Horse
- c) Excessive pressing of a tired horse
- d) Riding an Exhausted horse coupled in addition to Disqualification.